

Bourg-en-Bresse, le 9 septembre 2020

Mmes et MM. Les directeurs et enseignants des écoles  
Mmes et MM. Les maîtres et psychologues scolaires du RASED

## NOTE DE SERVICE N° 1

*NB : les notes de service doivent être communiquées à tous les enseignants de l'école, y compris les remplaçants qui y sont rattachés ou ceux en congés.*

### Circonscription de Bourg 2

Téléphone : 04 26 37 70 06  
Courriel : [ce.0010067t@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010067t@ac-lyon.fr)

23 rue Bourgmayer  
01000 BOURG-EN-BRESSE

### Sommaire

Communication Covid .....	2
1- Organisation de la circonscription .....	3
1.1 L'équipe de circonscription .....	3
1.3 Comptes rendus des différents conseils.....	4
1.4 Communication départementale ; LIEN 01 .....	4
2- Vacances scolaires .....	5
3- Orientations pédagogiques.....	5
3.1 Circulaire de rentrée .....	5
3.2 Programmes scolaires.....	5
3.3 Etre au plus près des besoins des élèves.....	6
3.4 Evaluations nationales et positionnement.....	6
3.5 Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires .....	6
4- Actions pédagogiques .....	7
4.1 Découverte de l'Union Européenne .....	7
4.2 Tour de France .....	7

*C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année scolaire. Malgré le contexte sanitaire actuel, nous venons de vivre une rentrée sereine. Elèves, enseignants, parents sont heureux de reprendre le chemin de l'école... Les outils numériques, très efficaces, ne remplacent pas le contact humain... Cette rentrée, vous l'avez anticipée et préparée, avec les familles et les collectivités territoriales. Je tiens à souligner votre professionnalisme, au service de l'accueil de nos élèves pour la réussite de tous.*

*Dans la circulaire de rentrée, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports fixe quatre priorités pour l'année 2020/2021 :*

- protéger la santé des élèves et des personnels ;*
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;*
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;*
- transmettre les valeurs civiques à travers l'enseignement de l'EMC, la lutte contre le harcèlement et les discriminations et l'éducation au développement durable.*

*Lors de nos rencontres et des projets que nous réaliserons ensemble, nous verrons comment chacun peut contribuer concrètement à l'atteinte de ces objectifs mais je sais d'ores et déjà pouvoir compter sur votre engagement et votre investissement.*

*L'équipe de la circonscription de Bourg 2 aura à cœur de vous accompagner au plus près de vos besoins. N'hésitez pas à nous solliciter, comme nous n'hésiterons pas à le faire de notre côté.*

*Excellente année à chacune et chacun !*

## **Communication Covid**

Je vous invite à ne pas hésiter à communiquer à nouveau avec les familles, en particulier sur les deux points suivants :

- la nécessité, pour la famille, de surveiller quotidiennement la température des enfants et de ne pas scolariser un enfant ayant une température supérieure à 38 °.
- Si une personne est porteuse du virus dans un foyer, les enfants doivent être gardés à la maison.

Je vous rappelle l'existence du livret d'information à destination des familles :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

## 1- Organisation de la circonscription

### 1.1 L'équipe de circonscription

Elle se compose de :

	Fonction	Adresse électronique	Numéro de téléphone
Flavienne PLAZA	Secrétaire de la circonscription	<a href="mailto:ce.0010067t@ac-lyon.fr">ce.0010067t@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 06
Marie-Odile PIGNIER	Inspectrice de l'éducation nationale	<a href="mailto:ce.0010067t@ac-lyon.fr">ce.0010067t@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 06
David ALLINIEU	Conseiller pédagogique numérique	<a href="mailto:ctice.0010067t@ac-lyon.fr">ctice.0010067t@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 06
Pauline BROYER	Conseillère pédagogique	<a href="mailto:cpcq.0010067t@ac-lyon.fr">cpcq.0010067t@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 36
Marlène ROVERY	Conseillère pédagogique	<a href="mailto:cpce.0010067t@ac-lyon.fr">cpce.0010067t@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 29
Mélaïne BENASSI	Enseignante dispositif Inclusion Climat Scolaire	<a href="mailto:melaine.Benassi@ac-lyon.fr">melaine.Benassi@ac-lyon.fr</a>	
Juliette LOCHU	Enseignante dispositif Inclusion Climat Scolaire	<a href="mailto:juliette.Lochu@ac-lyon.fr">juliette.Lochu@ac-lyon.fr</a>	

Flavienne Plaza est votre unique interlocutrice pour toutes les problématiques liées au fonctionnement de la circonscription, notamment la gestion des remplacements.

Les conseillers pédagogiques de la circonscription de Bourg 2 ont chacun des missions spécifiques (annexe A).

Marlène Rovery prendra en charge plus particulièrement l'EPS (projets et agréments des intervenants extérieurs), le dossier concernant l'hygiène et la sécurité des établissements et les sorties scolaires.

Pauline Broyer suivra l'enseignement des langues vivantes étrangères, l'ELCO/EILE, la maternelle.

Pour faciliter la communication, chacune des conseillères sera également référente d'un certain nombre d'écoles (annexe B). Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter directement par mail ou par téléphone.

David Allinieu, à mi-temps sur la circonscription de Bourg 2, est en charge de la pédagogie liée aux usages du numérique.

Les enseignantes « Dispositif Inclusion Climat Scolaire » rejoindront l'équipe de circonscription lundi 14 septembre. La forme privilégiée d'intervention sera l'accompagnement d'équipe et la prise en charge d'élèves dans la classe. Le déclenchement de la demande correspondra à une difficulté ou un questionnement par rapport aux élèves à besoins éducatifs particuliers et/ ou aux élèves à comportement perturbateur.

Nous pouvons également compter sur les conseillers pédagogiques départementaux.

	Fonction	Adresse	Téléphone
Claude Massat	Conseiller pédagogique départemental Arts visuels	<a href="mailto:ce.ia01-cpdap@ac-lyon.fr">ce.ia01-cpdap@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 35
Alain Joly	Conseiller pédagogique départemental Education musicale	<a href="mailto:ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr">ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr</a>	06 75 31 76 36
Fanny Rousseau Rémy Faure	Conseillers pédagogiques départementaux EPS	<a href="mailto:ce.ia01-cpdeps1@ac-lyon.fr">ce.ia01-cpdeps1@ac-lyon.fr</a>	04 74 45 58 93
Nadine Demeulemeester	Conseillère pédagogique départementale Maitrise de la langue	<a href="mailto:nadine.demeulemeester@ac-lyon.fr">nadine.demeulemeester@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 28
Elisabeth Farinha	Conseillère pédagogique départementale LVE	<a href="mailto:ce.ia01-cpdlve@ac-lyon.fr">ce.ia01-cpdlve@ac-lyon.fr</a>	04 26 37 70 34
Patrice Janodet	Conseiller pédagogique départemental Numérique	<a href="mailto:ce.ia01-cnumdep@ac-lyon.fr">ce.ia01-cnumdep@ac-lyon.fr</a>	04 74 45 58 87

## **1.2 Organisation du secrétariat et communication**

Flavienne Plaza assure un accueil téléphonique :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi :

→ de 7 h 45 à 8 h 00 **pour les urgences et les remplacements**

→ de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, pour toute autre question.

- mercredi :

→ de 7 h 45 à 8 h 00 **pour les urgences et les remplacements**

→ de 8 h 00 à 12 h 00 pour toute autre question.

Si vous souhaitez venir dans les locaux de la circonscription, il convient de nous en informer auparavant.

Vous serez toujours les bienvenus !

Je vous invite à **privilégier la communication par messagerie électronique** qui facilite la gestion de vos demandes ou informations. Veuillez à utiliser votre **adresse personnelle professionnelle** du type [prenom.nom@ac-lyon.fr](mailto:prenom.nom@ac-lyon.fr). En cas d'urgence seulement, les directeur.rice.s d'école me joindront sur mon téléphone portable, dont le numéro a été communiqué par mail le 4 septembre.

## **1.3 Comptes rendus des différents conseils**

Les comptes rendus des conseils d'école, conseils de cycle et conseils de maitres seront envoyés, sous forme numérique, au secrétariat. L'équipe de circonscription en fera une lecture attentive, afin de vous accompagner au plus près de vos besoins, en fonction des spécificités liées à chaque école.

## **1.4 Communication départementale ; LIEN 01**

Pour éviter de multiplier les informations et ne pas surcharger les boites mail des écoles, une publication départementale paraît chaque semaine paire. LIEN 01 (annexe LIEN 01 n°10) regroupe des informations administratives et des ressources pédagogiques.

A noter dans l'édition du 2 septembre :

- Les nouveaux formulaires relatifs aux **demandes d'autorisation d'absence** : en ligne sur [IDEAL](#) (et en annexe C). **Veillez à bien utiliser les formulaires appropriés.**
- Les projets artistiques et culturels peuvent être déposés sur l'application ADAGE (avant le 21 septembre) ; un soutien financier aux projets peut être obtenu. Pour plus d'informations : <http://daac.ac-lyon.fr/adage.php>

## 2- Vacances scolaires

Il convient de se référer à l'arrêté du 26 juillet 2019. L'académie de Lyon appartient à la zone A.

Vacances de toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Début des cours : lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Début des cours : lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 6 février 2021 Début des cours : lundi 22 février 2021
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 10 avril 2021 Début des cours : lundi 26 avril 2021
Début des vacances d'été	Mardi 6 juillet 2021

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.
- Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit "de solidarité".
- Les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2021, le jeudi 13 mai étant le jeudi de l'Ascension, jour férié.
- Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

## 3- Orientations pédagogiques

### 3.1 Circulaire de rentrée

Elle fixe les priorités pour l'année scolaire, elle est parue au bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>

### 3.2 Programmes scolaires

Le [Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020](#) modifie (à la marge) les programmes d'enseignement du cycle 1 au cycle 4, en ayant pour principale finalité le renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

Vous trouverez les programmes avec les modifications apparentes sur Eduscol :

Cycle 1 : <https://eduscol.education.fr/pid33040/cycle-1-ecole-maternelle.html>

Cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/pid34139/cycle-2-ecole-elementaire.html>

Cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

### 3.3 Etre au plus près des besoins des élèves

Afin de permettre à tous les élèves d'entrer dans les apprentissages, suite à une année scolaire compliquée, la période 1 sera mise à profit pour favoriser la cohésion des groupes, à des fins d'apprentissage. L'emploi du temps peut être adapté pour favoriser les apprentissages fondamentaux et il convient d'apporter les réponses pédagogiques les plus adaptées aux besoins des élèves. En période 2, les élèves entreront dans les apprentissages du niveau où ils sont accueillis, en référence aux programmes en vigueur.

### 3.4 Evaluations nationales et positionnement

\* Evaluations obligatoires CP et CE1 : Les évaluations nationales en français et mathématiques sont reconduites cette année. Elles fourniront aux enseignants des repères permettant une action pédagogique adaptée aux besoins de chaque élève. Leur passation est attendue dans **toutes les classes de CP et CE1**. La priorité donnée à une mobilisation pédagogique renforcée sur la maîtrise de la langue et des premiers éléments de mathématiques est affirmée.

En CP, elles se dérouleront du lundi 14 septembre au vendredi 25 septembre 2020. Ces évaluations de début CP se composent de cinq séquences de 8 à 12 minutes chacune : trois en français et deux en mathématiques.

Un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir entre lundi 18 janvier et le vendredi 29 janvier 2021.

En CE1, une seule évaluation est prévue du lundi 14 septembre au vendredi 27 septembre 2020 : cinq séquences : trois en français (deux séquences collectives de 12 et 13 minutes et une séquence individuelle de lecture de deux fois une minute) et deux séquences en mathématiques de 15 minutes.

Vous trouverez des précisions, des ressources ainsi que les livrets au format numérique sur Eduscol :

CP : <https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp.html>

CE1 : <https://eduscol.education.fr/cid142270/evaluations-au-ce1-2019-2020.html>

Les modalités de saisie des évaluations nationales vous seront envoyées prochainement.

\* Outils de positionnement GS/CE2/CM : Ils sont mis à disposition des enseignant.e.s afin d'identifier rapidement les besoins de chaque élève :

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-de-2020-priorites-et-positionnement.htm#lien0>

### 3.5 Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Dans le contexte particulier de la rentrée 2020, les APC sont destinées en priorité aux élèves qui maîtrisent le moins les compétences de l'année précédente.

Après concertation en conseil des maîtres, les directeur.rice.s me transmettront pour validation leur projet d'organisation **pour le mercredi 30 septembre 2020**, au plus tard, à l'aide du formulaire (Annexe D).

#### **4- Actions pédagogiques**

##### 4.1 Découverte de l'Union Européenne

La fédération Française des Maisons de l'Europe (<https://www.maisons-europe.eu/>) peut vous accompagner dans vos projets de classe (découverte des pays européens, fonctionnement des instances européennes...), en lien avec le programme. Elle propose des interventions gratuites dans les écoles (seul le déplacement est tarifé à 0,31 centimes / km pour les écoles en dehors de Bourg-en-Bresse).

Si ces interventions vous intéressent, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> BURTIN à l'adresse mail suivante : [contact@mdee-01.eu](mailto:contact@mdee-01.eu) ou par téléphone au 04.74.24.26.04 – 06.88.30.94.56.

##### 4.2 Tour de France

A l'occasion du passage du Tour de France sur certains territoires de la circonscription (Bourg-en-Bresse est ville départ le 18 septembre 2020), il ne sera pas possible pour les classes de sortir soutenir les coureurs. Néanmoins, des actions pédagogiques (dans toutes les disciplines enseignées à l'école) peuvent être conduites dans les écoles. N'hésitez pas à nous faire part de vos initiatives !

*Dans l'attente de vous rencontrer,*

L'inspectrice de l'éducation nationale,

Marie-Odile PIGNIER

